Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 085-258501634-20240617-DELIB422024-DE

SmVSA
SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTIZES

Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 25 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de Juin, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Vix, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC VENDEE SEVRE AUTIZES 11/15	CHOLLET Joël	BENET
	MOREAU Yannick	DAMVIX
	BORDET Bernard	LE MAZEAU
	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLE
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 07/14	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 10/22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE
	BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE
	MAROT Roger	LONGEVES
	BOBINEAU Joël	MERVENT
	RIDEAUD Daniel	MONTREUIL
	SAVINEAU Michel	PISSOTTE
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 01/10	BECOT Pascal	ST SULPICE EN PAREDS
Total délégués présents : 29/64		

POUVOIRS	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. CHOLLET Joël
	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	à M.BOURNEL Paul
	GANDRIEAU James	STE PEXINE	à M. CHARPENTIER Arnaud
	LAMY Judicaêl	LA TAILLEE	à Mme DAVID Laetitia
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	à M. GATINEAU Dominique
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à M. BOULARD Stéphane
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	à M. BAUDRY Yves
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	à M. BECOT Pascal
Total représentés : 08/64			

Total présents et représentés : 37/64

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 085-258501634-20240617-DELIB422024-DE

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE « BACS » - DELIB N°42/CS 17 JUIN 2024

Afin de comptabiliser les écritures d'amortissement, il convient de mouvementer les comptes suivants :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2158 (21) : Autres install., matériel et outil	638,72	28182 (040) : Matériel de transport	638,72
	638,72		**638,72**

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615232 (011) : Réseaux	-638,72		
681 (042) : Dot.aux amort.&aux provisions-	638,72		
	0,00		

Total Dépenses	**638,72**	**Total Recettes**	**638,72**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le Président à effectuer les mouvements budgétaires cités ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER

Signé électroniquement par : Arnaud Charpentier
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : Président du Synd Mixte Vendée Sèvre Autizes